



Réflexions sur l'abbatiale romane de Saint-Ruf d'Avignon

Andreas Hartmann-Virnich

► To cite this version:

Andreas Hartmann-Virnich. Réflexions sur l'abbatiale romane de Saint-Ruf d'Avignon. Provence Historique, 2011, Histoire et archéologie de la Provence antique et médiévale. Hommages offerts à Jean Guyon, LXI (243-244), pp.323-338. halshs-01109246

HAL Id: halshs-01109246

<https://shs.hal.science/halshs-01109246>

Submitted on 28 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RÉFLEXIONS SUR L'ABBATIALE ROMANE DE SAINT-RUF D'AVIGNON

Le présent article constitue le prolongement d'une contribution de l'auteur aux actes d'une journée d'études sur Saint-Ruf de Valence¹. Il revient sur un aspect méconnu de l'architecture de l'église de l'ancien chef d'ordre, occulté par une documentation graphique erronée reproduite depuis les travaux pionniers de l'architecte Henry Révoil au XIX^e siècle qui, inspiré par le rationalisme de l'époque, cherchait dans le plan de cet édifice une régularité et symétrie à l'encontre des indices conservés en élévation.

L'église de Saint-Ruf (fig. 1) s'élève sur le lieu de naissance de la congrégation canoniale issue de la fondation d'une première collégiale en 1039 à l'initiative de l'évêque d'Avignon et de quatre chanoines de son chapitre cathédral. L'édifice actuel remonte à une reconstruction intégrale entreprise vers la toute fin du XII^e siècle, plusieurs décennies après le transfert du chef d'ordre à Valence, en 1158. Ce déplacement de la maison-mère, favorisé par le pape Adrien IV, ancien chanoine de Saint-Ruf², avait privé le monastère de Saint-Ruf de son ancien statut. Pourtant, l'architecture et le décor sculpté de la nouvelle église furent l'objet d'un soin remarquable, reflet sans doute d'une volonté de marquer

1. Andreas HARTMANN-VIRNICH, « L'Ancienne Abbatale de Saint-Ruf près d'Avignon », dans Jacques-Léopold BROCHIER, Andreas HARTMANN-VIRNICH, Isabelle PARRON, Robert ROYET, André SOLNAIS, Joëlle TARDIEU, Claire THOMAS, Yannick VEYRENCHÉ, Ursula VONES-LIEBENSTEIN, *L'abbaye de Saint-Ruf, d'Avignon à Valence*, Actes de la Journée d'études de Valence, 6 novembre 2010, Service Ville d'art et d'histoire et Musée des beaux-arts et d'archéologie, Valence, 2010, p. 25-47.

2. Chanoine Charles DIDELOT, « Le Pape Adrien IV à Valence », dans *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 25, 1891, p. 5-50; Ursula VONES-LIEBENSTEIN, *Saint-Ruf und Spanien. Studien zur Verbreitung und zum Wirken der Regularkanoniker von Saint-Ruf in Avignon auf der Iberischen Halbinsel (11. und 12. Jh.)* (Bibliotheca Victorina 6) 2 vol., Turnhout 1996.



Fig. 1 – Vue de l’église vers l’est (cl. A. Hartmann-Virnich).

le rang qui revenait au site éponyme sur le plan historique. Les raisons concrètes du remplacement complet de l’église précédente restent inconnues, tout autant que la forme et l’envergure de cette dernière, à défaut de fouilles archéologiques. Or, l’ordonnance architecturale de l’édifice d’époque romane tardive révèle une particularité affirmée qui pose la question de la fonction liturgique des espaces, et celle des antécédents de leur disposition.

En l’absence de vestiges archéologiques antérieurs à l’édifice actuel, il est en effet impossible de restituer l’histoire monumentale du monastère avant la fin du XII^e siècle. Le martyrologe d’Avignon identifie le site de Saint-Ruf « à un mille de la ville » comme lieu de sépulture du saint évêque éponyme³. Si l’existence d’un cimetière de l’Antiquité tardive et du début du haut Moyen Âge est effectivement attestée par la découverte de sarcophages et d’inscriptions funéraires

3. *XI kal. Dec. Eodem die apud Avenione, uno miliario ab urbe, natalis S. Rufi confessoris qui multis clarus virtutibus in pace quievit.* Cité dans Jacques BIAIRNE, « Avignon », dans Nancy GAUTHIER, Jean-Charles PICARD éd., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, III, *Provinces ecclésiastiques de Vienne et d’Arles*, Paris, 1986, p. 113-119, p. 118.

des v^e et vi^e siècles à l'occasion de fouilles conduites en 1951 et en 1975⁴, la provenance et le contexte monumental originel d'un fût de colonne cannelée et de quatre blocs de grand module⁵ découverts sur le site restent incertains. Un diplôme de Louis l'Aveugle daté de 918 atteste l'existence d'une *abbatiola* sur le site,⁶ qui est manifestement inhabité lorsque la toute petite communauté des quatre premiers chanoines s'installe en 1039 dans ce « lieu [...] détruit », selon les termes d'un acte du début du xii^e siècle,⁷ le culte de saint Ruf, légendaire fondateur de l'évêché d'Avignon, se trouvant déjà associé à celui d'un autre saint, Just, dont l'identité et l'origine sont inconnues⁸. Éclipsé par le culte de saint Ruf, que la nouvelle communauté canoniale, détachée du chapitre canonial en vertu d'une autorisation épiscopale, avait peut-être vocation de raviver, la mémoire et le culte de Just durent pourtant survivre. Cette situation n'est pas sans rappeler celle de Saint-Honorat-des-Aliscamps d'Arles, dépendance de l'évêché que l'archevêque Raimbaud de Reillanne céda à Saint-Victor en 1040/1044 contre le gré du chapitre⁹, où le vocable du saint évêque Honorat avait supplanté celui du premier titulaire, le célèbre martyr Genès dont le lieu de culte, qui avait accueilli les sépultures épiscopales dès la fin du iv^e siècle, continuait peut-être à exister sous la forme d'un espace cultuel spécifique dans l'église du xii^e siècle.¹⁰

4. Fernand BENOIT, « L'Abbaye de Saint-Ruf », dans : *Congrès archéologique de France*, 121, 1963, *Avignon et Comtat-Venaissin*, Paris, 1963, p. 152-160, p. 152; Sylvain GAGNIÈRE, Jacques (Jacky) GRANIER, « Saint-Ruf hors les murs », dans *Revue annuelle d'information*, Mairie d'Avignon, 7, 1975, p. 25-39; Jacques BIARNE, « Avignon », *art. cit.*, p. 118. La référence à une notice de J. Sautel, qui figure dans les articles de Fernand Benoit et de Jacques Biarne (Chanoine Jules SAUTEL, « Informations archéologiques », dans : *Gallia*, 11, 1953, p. 122), est manifestement corrompue.

5. Sylvain GAGNIÈRE, Jacques (Jacky) GRANIER, « Saint-Ruf... », *art. cit.*, p. 33-37.

6. Cf. Yannick VEYRENCHÉ, « Saint-Ruf et la naissance des chanoines réguliers », dans : Jacques-Léopold BROCHIER *et alii*, *Actes de la Journée d'études de Valence*, *loc. cit.*, p. 24-33, p. 25.

7. [...] *locus ille destructus esset*. Chanoine Joseph Hyacinthe ALBANÈS, Chanoine Ulysse CHEVALIER, *Gallia Christiana Novissima. Histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France*, 7, *Avignon*, Valence, 1920, n° 196, col. 54-55, avant 1118.

8. Jacques BIARNE, « Avignon », *art. cit.*, p. 118.

9. Chanoine Joseph Hyacinthe ALBANÈS, Chanoine Ulysse CHEVALIER, *Gallia Christiana Novissima. Histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France*, 3, *Arles*, Valence, 1901, n° 363, col. 155-156.

10. Fernand Benoit avait interprété le portail latéral enchâssé dans le mur gouttereau nord de la priorale du xii^e s. comme l'avatar d'une église orientée nord-sud dont la travée jointive du collatéral nord de l'église romane conserverait le souvenir et la fonction (Fernand BENOIT, « L'Église Saint-Honorat-des-Aliscamps à Arles, étude historique et archéologique », dans *Bulletin monumental*, 97, 1938, p. 352-396, p. 371-374; Jean-Maurice ROUQUETTE, *Provence romane I, La Provence rhodanienne*, La Pierre-qui-Vire, 1974, p. 355). Cette interprétation conjecturale ne se fonde pas sur des critères archéologiques solides, en l'absence de fouilles archéologiques

C'est dans ce contexte que se placent nos observations sur l'ordonnance architecturale de l'église romane tardive dont les antécédents restent obscurs. On peut supposer que le monastère fut l'objet de travaux lors de la reconstruction de la cathédrale vers la fin du XI^e ou le début du XII^e. Une supplique fait, en effet, référence au chapitre cathédral, rédigée avant 1118 pour demander le retour d'un jeune artiste laïc retenu par les chanoines de Saint-Ruf, fait référence à l'ancienne entente entre les deux communautés canoniales, et aux « artisans du bois et sculpteurs de pierre ainsi que ceux capables dans l'art de l'écriture » que Saint-Ruf avait coutume de mettre à la disposition pour les besoins du chantier de l'église majeure.¹¹ La nature de cet accord et le rôle de fournisseur d'une main-d'œuvre qualifiée imparti à la communauté suburbaine suppose une émulation artistique parallèle dont le souvenir était encore vivant¹². En revanche, la lettre du pape Adrien IV en date du 20 avril 1156¹³, qui recommande au chapitre cathédral de Pise les chanoines de Saint-Ruf envoyés pour tailler des « pierres et colonnettes » destinées à leur cloître, concerne de toute évidence les travaux au monastère de Valence en prévision du transfert du chef d'ordre, entériné deux années plus tard.

Les vestiges de l'église romane, qui ne fut élevée que vers la toute fin du XII^e siècle d'après l'étude comparative,¹⁴ témoignent de l'ancien statut de maison-mère par un décor d'une qualité remarquable. Situés à l'écart de la ville, malmenés par une lente déchéance et enchâssés dans un bâti profane sans intérêt, les vestiges de Saint-Ruf restèrent pendant longtemps à l'abri du regard des érudits, historiens de l'art et archéologues. Ainsi, Prosper Mérimée en manque

(cf. Andreas HARTMANN-VIRNICH, *Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Trophime d'Arles et l'église romane à trois nefs en Provence rhodanienne : architecture, construction, évolution*. (Thèse de doctorat Nouveau Régime, Université de Provence Aix-Marseille I, 1992), Lille, 2000, p. 541-542).

11. « [...] *imo tante obediencie tunc temporis extitisse ab his qui viderunt asseruuntur, quod illi qui lignorum artifices vel lapidum cultores (sic) vel scriptoria arte valentes inter eos abebantur (sic), per totam quadragesimam vel quolibet tempore quo opus erat maioris ecclesie structure operam dabant.* » (Joseph Hyacinthe ALBANÈS, Ulysse CHEVALIER, *Gallia Christiana Novissima, Avignon*, op. cit., loc. cit.)

12. *Ibid.*

13. Joseph Hyacinthe ALBANÈS, Ulysse CHEVALIER, *Gallia Christiana Novissima, Avignon*, op. cit., col. 70, n° 252 ; Victor MORTET, Paul DESCHAMPS, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen Âge. XI^e-XIII^e siècles*, Paris, 1929 (rééd. Paris, 1995), n° 37, p. 97.

14. Voir nos commentaires détaillés dans A. HARTMANN-VIRNICH, « L'Ancienne Abbatale de Saint-Ruf... », loc. cit.

la visite lors de son passage en Avignon, en 1834,¹⁵ et Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc n'en fait aucune mention dans son *Dictionnaire raisonné*.¹⁶ Suite au classement, l'édifice fit l'objet d'études monumentales plutôt succinctes, à l'occasion des visites du congrès de la Société Française d'Archéologie en 1909¹⁷ et en 1963,¹⁸ sans que l'intérêt pour l'histoire de l'ordre et de ses dépendances, stimulé par les travaux d'Albert Carrier de Belleuse,¹⁹ ne suscitât une véritable étude monographique de l'église. De ce fait, les modestes notices dans le *Dictionnaire des églises de France*, en 1966,²⁰ et dans la *Provence romane I* de Jean-Maurice Rouquette, parue en 1974,²¹ s'appuient pour l'essentiel sur les travaux de Fernand Benoît.

Malmené par la destruction quasi-totale de sa nef au XVIII^e siècle²² et par sa transformation en domaine agricole après la Révolution, l'édifice situé dans la périphérie d'une ville dont le patrimoine était et reste toujours synonyme de la période pontificale ne se présentait déjà plus dans un état facilement identifiable lorsque l'architecte Henry Révoil en publia l'élévation et le plan restitué (fig. 2) : il dut alors faire abstraction de refends, de percements et de constructions annexes et internes qui occultaient l'ordonnance d'origine, suite à la vente de l'ensemble comme bien national, le 14 septembre 1796, et au lotissement de l'ancien prieuré en 1841²³. Suite à la donation de l'ensemble à la ville en 1928, la suppression du bâti moderne subsistant, dont le dernier état est documenté dans un plan métré sommaire levé avant la restauration entreprise à partir de 1944²⁴,

15. Prosper MÉRIMÉE, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, Paris, 1835, rééd. Paris, 1989, p. 97-110 (Avignon), p. 99-110.

16. Eugène-Emmanuel VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècles*, 10 t., Paris, 1854-1868.

17. Léon-Honoré LABANDE, « Abbaye de Saint-Ruf », dans *Congrès archéologique d'Avignon*, 1909, I, Paris/Caen 1910, p. 29-31.

18. Fernand BENOÎT, « L'Abbaye de Saint-Ruf », *art. cit.*

19. Albert CARRIÈRE DE BELLEUSE, *Abbayes et prieurés de l'ordre de Saint-Ruf*, Romans, 1933.

20. Jacques PATRY, « Avignon (Vaucluse) », dans : *Dictionnaire des églises de France*, IID, *Alpes-Provence-Corse*, Paris, 1966, p. 22-36, p. 23

21. Jean-Maurice ROUQUETTE, *Provence romane I*, *op. cit.*, p. 355.

22. Fernand BENOÎT, « L'Abbaye de Saint-Ruf », *art. cit.*, p. 157-158.

23. Archives départementales de Vaucluse, Notaire Martin 1407, cité par Fernand BENOÎT, « L'Abbaye de Saint-Ruf », *art. cit.*, p. 158, 159, d'après Jacques de Font-Réaulx.

24. Archives des Monuments historiques, Médiathèque du patrimoine, dossier Avignon, Saint-Ruf, plan métré schématique n° 89317 ; plan métré non daté intitulé « Quartier Saint-Ruf Avignon. Basilique romane, état actuel ».

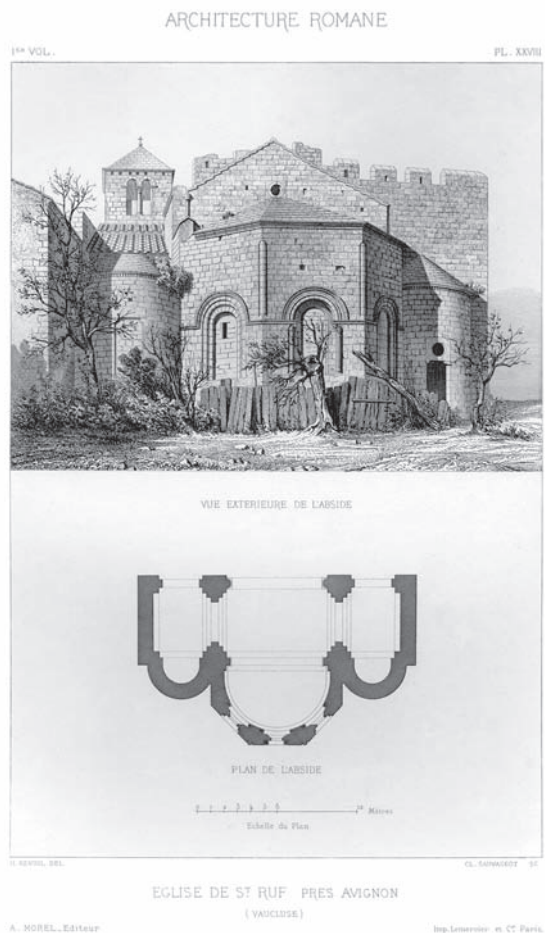


Fig. 2 – Vue extérieure du chevet et plan des parties orientales d'après Révoil (1859-1866) 1873 I, pl. XXVIII.

entraîna des reprises en sous-œuvre substantielles pour effacer les traces des percements et encastremements. Un nombre appréciable de photographies de la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle, conservées aux archives de la Médiathèque du patrimoine²⁵, permettent l'évolution du monument après l'époque des relevés d'Henry Révoil, réalisés vers le milieu du XIX^e siècle. Si une photographie datée de juin 1882²⁶, qui précède de quelques années le classement de l'édifice en 1889, représente le chevet toujours dans un état très proche de celui documenté par Révoil, les images de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle attestent une évolution et déchéance progressive par la construction, la détérioration puis la suppression d'annexes dont la configuration avait varié considérablement. À l'ouest, la création d'un corps de logis doté d'une longue façade-écran à trois niveaux établie à hauteur de la façade occidentale du clocher masquait l'articulation entre les parties orientales de l'église et les restes de la nef. Les cloisonnements internes,

25. Nous citons à titre d'exemple : Archives des Monuments historiques, Médiathèque du patrimoine, clichés APMH00110395 (église vue du nord); APM00110396 (église vue du nord-ouest); APMH00110397 (chevet et transept vu du nord-est); APMH00110398 (ensemble de l'abbaye et du mas l'entourant vu du sud-ouest); APMH00077651 (même vue, après la construction d'un hangar); APMH00110399 (vue intérieure de l'abside); APMH00000248 (vue extérieure du chevet). L'état à l'époque de la démolition est documenté par les clichés APMH 0191103-0191110.

26. Cliché APMH00000248

les annexes et les modifications des circulations et des prises de jour avaient occasionné le percement, le re-percement, l'obturation ou la re-fermeture d'anciennes et de nouvelles ouvertures, dont les baies absidales²⁷.

D'autres transformations remontaient à l'époque monastique : au mur occidental du bras nord il subsistait une large porte rectangulaire datable du XVII^e siècle, encastrée dans le parement roman et ouverte jusqu'au mur



Fig. 3 – Vue de l'église du nord-est avant la suppression de la nef en 1763. Dessin de l'album de la collection de Laincel. Musée Calvet, Estampes, fol. 36 (fol. 81, p. 63, dessin n° 39).

27. D'après un cliché isolé sans doute antérieur à 1882, l'abside et le transept avaient été utilisés pendant un certain temps pour le stockage du foin (Archives des Monuments historiques, Médiathèque du patrimoine, série 0081/084). Sur une autre photographie, du tournant du siècle, figure un large hangar en pisé, adossé après 1882 à l'abside dont la toiture de lauses était alors surmontée d'un château d'eau, et qui communiquait avec cette annexe déjà délabrée par une porte percée dans la fenêtre axiale de l'abside, obturée à l'instar des deux baies contiguës (cliché APMH 044538). Après la suppression du hangar, il restait la trace de la noue de la toiture en bâtière (Cliché APMH 044536, datable du début du XX^e s. par le costume d'un personnage féminin), effacée plus tard par les restaurations (Fernand BENOIT, « L'Abbaye de Saint-Ruf », *art. cit.*, p. 156, 157).

gouttereau de la nef, et comblée avec un appareil de fortune²⁸. Les reprises en sous-œuvre qui ont rétabli ou complété les assises romanes à l'occasion des travaux de restauration ont effacé le souvenir de ce passage tardif tout en conservant son entablement saillant toujours en place, qui ne laissait pourtant voir aucune trace d'une arcade antérieure, ni de l'existence d'un bas-côté roman à cet emplacement, à la différence du côté sud. D'après un lavis du ^{xvii}^e siècle dans l'album Laincel (fig. 3), seule représentation actuellement connue du côté nord de la nef avant sa destruction²⁹, le mur gouttereau était nettement en retrait sur le bras du transept, divisé en cinq ou six travées percées de hautes baies en plein cintre par des contreforts, dont deux situées respectivement à l'ouest de la deuxième et de la cinquième travée orientale avaient été renforcées par l'ajout de culées à arcs-boutants, pour compenser un défaut de stabilité, conséquence possible de l'effet cumulé de l'absence du collatéral contrebutoir au nord, et de la poussée des voûtes du collatéral sud augmentée par la surcharge du clocher.

Compte tenu de la complexité de ces mutations et mutilations dont l'histoire reste à écrire, on peut supposer que Révoil ne fut pas en mesure de distinguer tous les éléments qui lui auraient permis de proposer une interprétation judicieuse de l'édifice fragmentaire. Cependant, la composition des planches qu'il publia dans son ouvrage, entièrement centré sur le décor du chevet de la travée orientale de la nef centrale, illustre avant tout une perception sélective de l'architecture de l'édifice dans son ensemble, dans la mesure où le plan de l'auteur faisait aussi abstraction de la travée du bas-côté sud et du clocher roman qui le surmontait, et qui figure pourtant sur la vue de la façade orientale de l'édifice. Or, la représentation d'une ordonnance faussement symétrique, inspirée de l'ouverture sur le collatéral sud réellement existant et reportée sur le côté nord, n'est pas un cas isolé dans l'œuvre de l'architecte qui puisait dans sa vision théorique de l'architecture romane méridionale, certes fondée sur une connaissance intime des monuments, l'inspiration pour ses propres créations. Le cas comparable de ses relevés du cloître de Saint-Michel de Frigolet, largement erronés mais gravés avec une précision si suggestive que toute la littérature

28. Archives des Monuments historiques, Médiathèque du patrimoine, cliché APMH 0191124 signé Molinard.

29. Avignon, Musée Calvet, Estampes, fol. 36 (fol. 81, p. 63, dessin n° 39). Archives des Monuments historiques, Médiathèque du patrimoine, cliché M.H. 57-Z-77.,

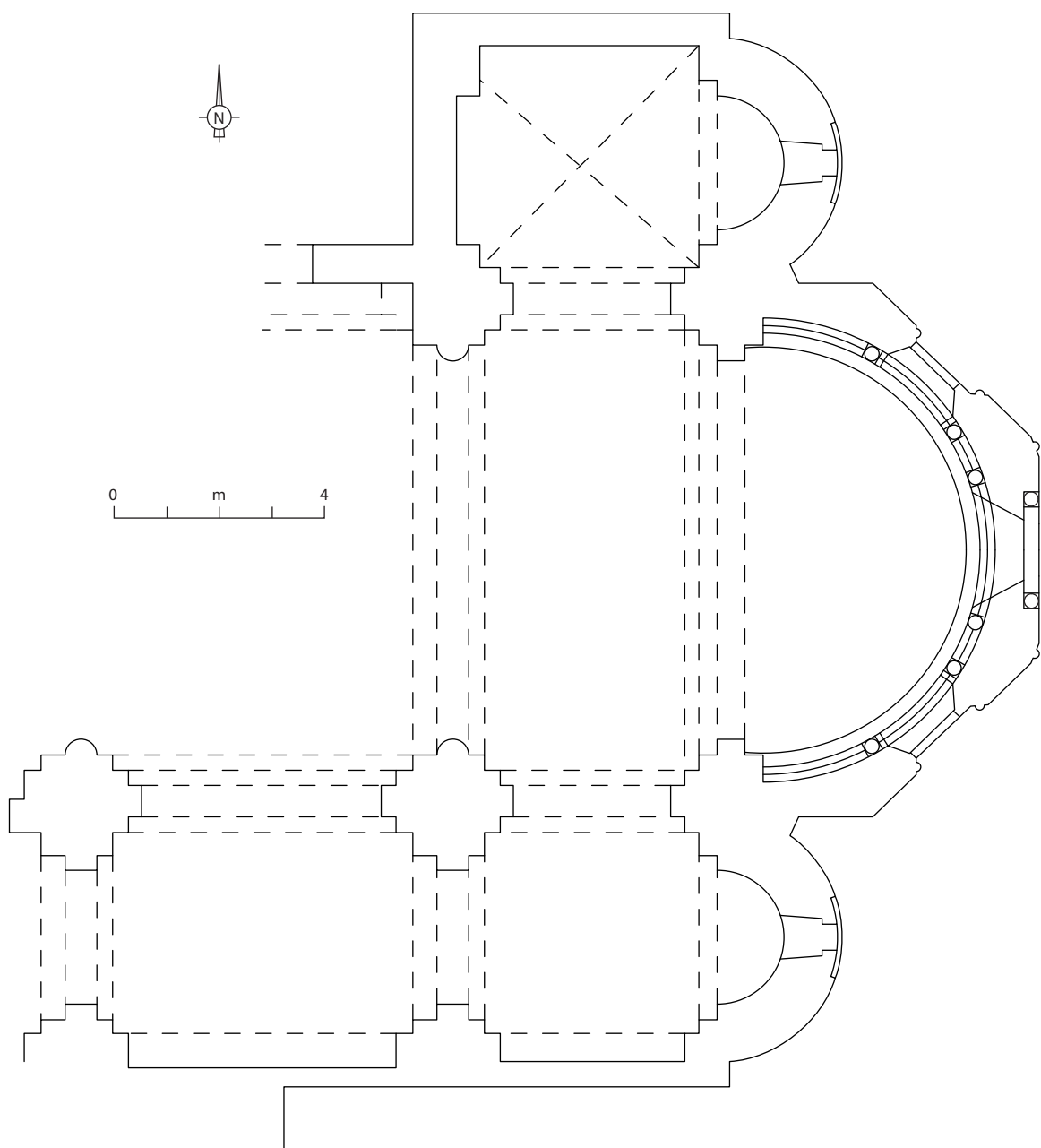


Fig. 4 – Plan partiel restitué de l'église (A. Hartmann-Virnich, L. Maggiori, LAMM UMR 6572, DAO redressée d'après un plan métré antérieur aux travaux de restauration [milieu du xx^e s.], non signé. Archives des Monuments historiques, Médiathèque du patrimoine).



Fig. 5 – Arrachement du mur gouttereau nord de la nef et bras nord du transept (cl. A. Hartmann-Virnich).

consécutive la prit pour argent comptant³⁰, est un exemple éloquent de la différence qui pouvait exister entre l'état réel des édifices et la vision de l'architecte, dont le témoignage est donc d'autant plus périlleux qu'il est aujourd'hui difficile d'en vérifier les fondements matériels.

La dissymétrie de la nef, dotée de toute évidence d'un seul collatéral au sud (fig. 4), contraste donc de manière remarquable avec le plan publié et commenté par Henry Révoil³¹. Selon Révoil, la démolition de 1763 aurait épargné « son abside principale, ses deux absides latérales, une travée de la nef & des bas-côtés avec leurs voûtes et le clocher élevé sur l'une de ces absides latérales [...]

les bas-côtés parfaitement appareillés sont d'une grande simplicité : quelques moulures forment leur unique décoration ».³² La description, claire en apparence, s'avère équivoque, car fondée sur une erreur manifeste, probablement excusable compte tenu de l'état dans lequel se trouvait l'édifice. En effet, il s'agit en réalité des bras d'un transept « bas », clairement identifiés comme tels par l'absence du collatéral nord et par le voûtement distinctif du bras sud, qui consistait en un berceau transversal dont la corniche d'imposte se situe au-dessus du doubleau de l'arcade de communication avec le bas-côté (fig. 5). Ce fut sans doute sur la foi de cette documentation par trop suggestive que

30. Voir à ce sujet Andreas HARTMANN-VIRNICH, « Le Cloître de Saint-Michel de Frigolet : étude archéologique d'un monument roman méconnu », dans : Paul PAYAN éd., *Monachisme et réformes dans la vallée du Rhône (XI^e-XIII^e siècles)*, Actes du colloque de Saint-Michel de Frigolet, 18 novembre 2006 (*Études vauclusiennes*, n° 75-76, janvier-juin 2006), 2010, p. 37-50.

31. Henry RÉVOIL, *Architecture romane du Midi de la France dessinée, mesurée et décrite par Henry Révoil*, 3 t., Paris (1859-1866) 1873, t. I, pl. 28. Christian MARKIEWICZ, « Abbaye de Saint-Gilles-du-Gard (30). Introduction à l'archéologie du cloître. Programme d'étude de l'abbatiale (ANR/CNRS/LAMM) ». Document final de synthèse, Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon, octobre 2009, p. 43, fig. 62.

32. Henry RÉVOIL, *Architecture romane...*, op. cit., t. I, p. 34-35.

Jean Valléry-Radot classa l'abbatiale parmi les rares édifices provençaux à trois vaisseaux³³. Il en alla de même pour Jean-Maurice Rouquette qui fit redessiner le plan de Révoil tel quel pour le premier volume de la *Provence romane* dans la collection « La nuit des temps » des éditions du Zodiaque³⁴, ouvrage de référence qui consacra le même plan schématique pour les années à venir. L'image incomplète et contradictoire de l'ordonnance de l'édifice roman, sujet du présent article, trouve un reflet mitigé dans notre propre étude des églises à trois nefs en Provence rhodanienne, qui excluait l'église de Saint-Ruf du corpus pour les raisons exposées ci-dessus³⁵.

L'ORDONNANCE DE L'ÉGLISE ROMANE

À l'instar de son moyen appareil et de sa construction, l'ordonnance et la sculpture architecturale de la collégiale³⁶, reflet tardif de l'influence antique caractéristique du second âge roman provençal que l'on retrouve, entre autres, à l'église Notre-Dame-du-Lac du Thor, qualifiée d'*ecclesia nova* en 1202³⁷, s'inscrivent dans le contexte des plus prestigieux édifices de l'époque – peut-être en réponse artistique et politique à la reconstruction de la cathédrale qui était alors largement sinon entièrement achevée. L'ensemble du chevet et du transept est parementé en moyen appareil de calibre modeste dont les assises accusent une mise en œuvre essentiellement homogène. Le décor architectural externe et interne souligne la différence hiérarchique entre les trois parties du chevet, et le rang secondaire des absidioles par rapport à l'abside principale, dont la largeur dans l'œuvre est presque exactement trois fois supérieure à celle des absides latérales. Cette différenciation accuse la subordination nette des espaces annexes

33. Jean VALLÉRY-RADOT (J.), « Le Domaine de l'école romane de Provence », dans : *Bulletin monumental*, 103, 1945, p. 5-63, p. 22; Andreas HARTMANN-VIRNICH, *Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Trophime d'Arles...*, *op. cit.*, t. I, p. 417-418, note 18.

34. Jean-Maurice ROUQUETTE, *Provence romane I*, *op. cit.*, p. 235.

35. Andreas HARTMANN-VIRNICH, *Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Trophime d'Arles...*, *op. cit.*, t. I, p. 417-418, note 18

36. Nous renvoyons à l'analyse détaillée dans Andreas HARTMANN-VIRNICH, « L'Ancienne Abbatale de Saint-Ruf... », *art. cit.*, p. 40-46.

37. Guy BARRUOL, Isabelle CARTRON, « Les Possessions de Saint-André en Comtat-Venaissin », dans Guy BARRUOL, Roselyne BACOU, Alain GIRARD dir., *L'Abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon : histoire, archéologie, rayonnement*, actes du colloque tenu à Villeneuve-lès-Avignon, 24-26 Septembre 1999, *Les Cahiers de Salagon - les Alpes de lumière*, 4, 2001, p. 243-250, p. 245, avec références.

à la travée orientale de la nef. Selon une formule courante dans l'architecture des ordres monastiques austères³⁸, pourtant très éloignée de l'élégante l'exubérance de l'église de l'ancien chef d'ordre canonial, les bras s'ouvrent sous le cordon de la voûte principale par une arcade à double rouleau en plein cintre qui répondait à deux voûtes différentes : une voûte d'arêtes au nord, dont l'arrachement se distingue dans les murs tardivement surélevés, et le berceau transversal au sud qui prenait appui sur un cordon mouluré au-dessus de l'arc absidal et d'un arc à double rouleau à l'ouest, par lequel le bras méridional s'ouvrait sur la travée jointive du bas-côté unilatéral. Or, ce choix inhabituel renvoie à l'exemple – partiellement détruit – des voûtes du transept de la priorale Saint-Honorat-des-Alyscamps d'Arles, datable du milieu ou du troisième quart du XII^e siècle³⁹, et confirme le rapprochement des deux sites suggéré par leur contexte historique comparable. Le voûtement fait apparaître une différence entre l'ensemble absidal, dont les culs-de-four sont en plein cintre à l'instar des arcades et des baies, et le tracé brisé des voûtes en berceau de la nef – certes largement reconstitué au-dessus de sa naissance – comme du bras sud, conséquence probable d'un léger écart chronologique et d'une évolution du projet architectural.

Le mur septentrional de la nef est détruit à l'exception d'un arrachement qui en atteste la position et l'épaisseur, au rez-de-chaussée et à l'étage, jadis doublé d'une arcade aveugle à double rouleau du côté intérieur qui reposait sur des piles à ressaut dont le négatif reste visible. À l'extérieur, une imposte et un départ d'arc engagés dans le mur occidental du transept soutenaient un surplomb du parement extérieur du même mur gouttereau à l'étage, destiné sans doute à augmenter l'épaisseur du mur pour contrer un déséquilibre de la poussée de la voûte maîtresse. Le côté sud en revanche est conservé jusqu'à la pile du doubleau séparant la seconde de la troisième travée orientale. De ce côté, une arcade à double rouleau ouvre sur le bas-côté, considérablement modifié par la construction du clocher qui y prend appui. Si des dissymétries à l'intérieur du collatéral, toutefois masquées ou accentuées par les transformations, trahissent à nouveau une évolution du projet au cours du chantier, l'arc du passage au collatéral était manifestement prévu dès la construction du bras sud, comme l'attestent les assises chaînées de la pile et de l'écoinçon de l'arc.

38. Il en va ainsi pour l'abbatiale cistercienne du Thoronet, pour les abbayes chalaisiennes de Boscodon, de Valbonne et de Lure, et pour la priorale d'Aleyrac, fortement inspirée de l'architecture des ordres austères.

39. Andreas HARTMANN-VIRNICH, *Saint-Paul-Trois-Châteaux et Saint-Trophime d'Arles*, op. cit., t. II, p. 528

Collatéral unique ou nef double ?

L'ordonnance dissymétrique de la nef de Saint-Ruf s'inscrit dans un nombre réduit de cas parallèles qui posent la question de la fonction de ce dispositif inhabituel. À la différence des cathédrales d'Aix-en-Provence et de Fréjus, cette dissymétrie n'allait pas de pair avec une construction distincte des deux nefs à des époques différentes, ni avec une fonction sensiblement autonome de deux espaces liturgiques parallèles. L'abbatiale de Saint-Michel de Frigolet et les priorales rurales de Salagon et de Saint-Christol d'Albion, construites d'un seul tenant avec un collatéral unique, se distinguent de l'abbatiale avignonnaise par l'absence du transept et du chevet tripartite. Le parallèle avec Salagon et Saint-Christol, qui dépendaient de l'abbaye Saint-André de Villeneuve⁴⁰, autre fondation monastique issue d'une initiative du siège épiscopal d'Avignon⁴¹, semble intéressant dans la mesure où l'église de Salagon adopte à son tour un décor de demi-colonnes monumentales, dotées de chapiteaux de type corinthien d'une qualité remarquable. Plus révélateur encore pourrait être la proximité de la collégiale de Frigolet, sobre église monastique construite vers le milieu ou la seconde moitié du XII^e siècle pour la communauté fondée dans les années 1130, et de l'abbaye de Saint-Ruf, centre du mouvement canonial⁴². Compte tenu de l'implication des chanoines réguliers dans l'encadrement paroissial⁴³, on peut se demander si le collatéral de Saint-Michel, situé à l'opposé du cloître, aurait pu être destiné à la cure des laïcs. Il n'en allait peut-être pas de même pour Saint-Ruf, où le bas-côté longeait l'espace claustral, avec lequel il aurait même pu communiquer par un accès direct aujourd'hui disparu ou effacé.

40. Guy BARRUOL, Yann CODOU, « Le Prieuré Saint-Christol d'Albion (Vaucluse) », dans Guy BARRUOL, Roselyne BACOU, Alain GIRARD dir., *L'Abbaye Saint-André...*, *op. cit.*, p. 373-382, p. 377-378; Rollins GUILD, Muriel VECCHIONE, « Mane. Eglise Notre-Dame », dans Noël DUVAL dir., *Les Premiers Monuments chrétiens de la France*, I, Sud-Est et Corse, Paris, 1995, p. 81-84, avec bibliographie; Guy BARRUOL, « L'Abbaye Saint-André... », *art. cit.*, p. 292-293; Muriel VECCHIONE dir., Notre-Dame de Salagon – Mane (04). Naissance et développement d'un prieuré rural dans son environnement. Rapports du PCR 6666, Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service régional de l'archéologie, 2004-2006 (inédits).

41. Michel CHALON, « À propos des origines de Saint-André: l'építaphe de Casaria », dans Guy BARRUOL, Roselyne BACOU, Alain GIRARD dir., *L'Abbaye Saint-André...*, *op. cit.*, p. 23-48, p. 43

42. Yannick VEYRENCHÉ, « Légats, évêques et chanoines réguliers dans le sillon rhodanien (XI^e-XII^e siècles). Le cas de l'expansion de Saint-Ruf », dans Paul PAYAN éd., *Monachisme et réformes...*, *op. cit.*, p. 5-18

43. Yannick VEYRENCHÉ, « Légats, évêques et chanoines... », *art. cit.*, p. 15

En dernier lieu, il convient d'évoquer la question du sens liturgique de l'ordonnance de Saint-Ruf d'Avignon et du rapport spatial de l'église avec les bâtiments conventuels. D'après le *Liber ordinis*, composé au début du XII^e siècle⁴⁴, à une date antérieure à la construction de l'édifice actuel, et manifestement lié au contexte provençal de la maison-mère⁴⁵, le parcours des processions lustrales débute par l'aspersion des autels de l'église, passe ensuite par le *claustrum* pour s'arrêter successivement devant le réfectoire, le dortoir, le chapitre et les autres *officinae* de l'espace claustral. Après une station dans le réfectoire, la communauté retourne à l'église, en s'arrêtant *in porticu ante ecclesie ianuam*, où le *cantor* entonne le répons *Sancte Ruphe*, avant de se rendre dans l'église où le célébrant et les ministres se tiennent *ante altare* pendant que la communauté entre dans le chœur⁴⁶. La référence au saint titulaire à la porte qui sépare l'espace claustral de l'église pourrait-elle suggérer que son autel est situé à proximité ? Les instructions pour la préparation des saintes espèces offrent une autre précision : après le mélange du vin et de l'eau suivi de l'encensement du calice et de l'autel majeur dédié à la Vierge⁴⁷, le célébrant remet l'encensoir au diacre qui poursuit l'encensement du pourtour de cet autel à partir de la gauche (en regardant la nef), et se rend « ainsi à l'autel de Saint-Ruf d'abord, et celui de Saint-Augustin ensuite »⁴⁸, selon un ordre commémoratif habituel⁴⁹. C'est sur l'autel de Saint-Augustin que le diacre entrepose la pyxide et le calice contenant le corps et le sang du Christ⁵⁰ jusqu'à leur retour sur l'autel majeur pour le *Pater noster*. La fonction subsidiaire de cet autel se confirme dans d'autres préceptes liturgiques du *Liber ordinis*, à la différence de l'autel de Saint-Ruf,

44. Cf. *Liber ecclesiastici et canonici ordinis in claustro Sancti Ruphi, tempore Lethberti abbatis institutus*, I, 22, publié dans Agostinho FIGUEIREDO FRIAS, *Fontes de cultura Portuguesa medieval: o Liber ordinis Sanctae Crucis Colimbriensis*, thèse de doctorat, Université de Porto, 2004. La rédaction du *Liber ordinis* est attribuée au premier tiers du XII^e siècle (*ibid.*, p. CCXXIII-CCXXVII).

45. Cf. la référence spécifique à saint Trophime, patron de l'archevêché d'Arles dont Avignon était suffragant (*Liber ordinis*, I, 71)

46. *Liber ordinis*, I, 22

47. *Liber ordinis*, I, 58

48. *Statimque aquam preparatam ad miscendum in calice, subdiaconus eidem sacerdoti offerat et sic diaconus manum sacerdotis osculans, sacrum calicem in altari componat et sudario cooperiat. Deinde ipse accepto turibulo, uasculum cum incenso subdiaconus offerat sacerdoti. Incensato calice et altari desuper, iterum diaconus a sacerdote turibulum recipiat et a sinistra incipiens, ipsum altare circumeat et sic ad altare sancti Ruphi prius, deinde ad sancti Augustini transeat. Ibid., Liber ordinis, I, 26*

49. *Ibid.*, I, 58; 57

50. *Ibid.*, I, 136

autel matutinal⁵¹ qui, en revanche, reçoit des honneurs particuliers : à la fin des Vêpres, le célébrant n'encense que l'autel majeur et celui du saint titulaire⁵². À la fête du saint et à l'octave⁵³, la grand'messe y est célébrée à l'aurore *populo uel familie*⁵⁴ ; il en va de même pour l'autel de Saint-Augustin à la fête du saint⁵⁵.

Fait remarquable, les instructions pour la procession de sortie à l'issue des Vêpres font mention d'une *ecclesia Sancti Petri* dans laquelle la communauté doit se réunir « autour des fonts s'ils y sont présents »⁵⁶. Ensuite, la procession se rend dans le même ordre devant l'autel de Saint-Augustin pour la *statio* suivante. Il s'agit donc alors de toute évidence d'une église très proche, dotée peut-être des fonctions baptismales qui sont également précisées à un autre endroit dans le *Liber ordinis*. En revanche, aucune mention n'est faite de saint Just, éclipsé sans doute par la réputation de saint Ruf dont le monastère s'enorgueillissait de posséder le corps⁵⁷. Alors que Ruf n'est, à l'époque de la fondation, qu'un simple confesseur,⁵⁸ il est bientôt considéré comme le premier évêque d'Avignon, et identifié avec « Rufus cet élu du Seigneur » mentionné par saint Paul dans l'Épître aux Romains⁵⁹, et explicitement cité comme tel dans le passage du *Liber ordinis* dédié à la fête du saint⁶⁰. Aussi, Ruf jouissait-il sans aucun doute d'un prestige bien supérieur à celui de son évanescent co-titulaire dont le culte est pourtant attesté sur le site précisément à l'époque de l'installation des quatre *clerici nostri* par l'évêque d'Avignon Bénézet⁶¹. Et si l'intention de ce dernier

51. *Ibid.*, II, 211

52. *Ibid.*, I, 165

53. *Ibid.*, II, 234

54. *Ibid.*, II, 233

55. *Ibid.*, II, 382

56. « [...] *egreditur conuentus ordinate per choros psalmum cantando et post illos cantores, ultimus autem sacerdos et in ecclesia sancti Petri circa fontes si adsint, honeste coopertos, fiat processionis stacio* » (*ibid.*, I, 165).

57. *Ibid.*, II, 233

58. Yannick VEYRENCHÉ, « Saint-Ruf et la naissance », *art. cit.*, p. 25.

59. Rm 16,13

60. « *Beatissimi Ruphi, cuius sacrum corpus nos habere congratulamur, sollempnitas tanto dilectione feruenti nobis est celebranda quanto eius meritis et hic uiuimus et in futuro uiuere speramus. Paulus: Salutate Rufum electum et matrem eius et meam. Qui rufus ut Iheronimus ait interpretatur sanans uel reficiens nos* » (*Liber ordinis*, II, I, 233).

Une alternative était l'identification avec le fils homonyme de Simon de Cyrène (Yannick VEYRENCHÉ, « Saint-Ruf et la naissance », *art. cit.*, p. 25).

61. Yannick VEYRENCHÉ, « Saint-Ruf et la naissance », *art. cit.*, p. 25.

était « surtout le renouveau d'un sanctuaire périphérique et ainsi la restauration du lustre de l'Église d'Avignon »⁶², on peut supposer que l'association de Ruf avec la toute première communauté chrétienne dans l'*urbs*, s'accordait parfaitement aux objectifs d'une *restauratio formae primitivis ecclesiae* qui résume l'un des aspects fondamentaux de la réforme dite « grégorienne » selon une lettre pontificale adressée, justement, à l'abbaye de Saint-Ruf à la fin du XI^e siècle⁶³.

Que dire donc de l'ordonnance de l'abbatiale de la fin du XII^e siècle ? La seconde nef de l'église était-elle dédiée aux deux saints, ou à saint Ruf en particulier, comme pourrait le suggérer l'organisation des célébrations liturgiques qui lui accordent une place bien plus éminente qu'à l'autel de Saint-Augustin situé de toute évidence au nord ? Conservait-elle le souvenir matériel de la tombe du saint titulaire, voire un reliquaire ? S'agissait-il du successeur de l'église Saint-Pierre qui semble avoir existé à proximité immédiate du prédécesseur de l'église actuelle, ou d'un édifice conservant son souvenir sous un autre vocable ? Seules des fouilles archéologiques d'envergure permettraient de vérifier si l'ordonnance particulière de l'abbatiale entièrement rebâtie un siècle et demi après la fondation de 1039 pourrait remonter, directement ou indirectement, à la configuration des édifices ou espaces culturels hérités de l'état précédent, voire d'une situation antérieure à la fondation canoniale.

Andreas HARTMANN-VIRNICH

62. Yannick VEYRENCHÉ, « Légats, évêques et chanoines... », *art. cit.*, p. 8

63. Lettre d'Urbain II à l'Église de Rottenbuch, datée du 28 janvier 1092 (*PL*, 151, col. 338 B D), reprenant les termes d'une bulle destinée à Saint-Ruf. Cf. Charles DEREINE, « L'Élaboration du statut canonique des chanoines réguliers, spécialement sous Urbain II », dans : *Revue d'Histoire de l'Église*, 46 (1951), p. 534-565, p. 546-547 et note 1. Cf. Andreas HARTMANN-VIRNICH, « *Restauratio formae primitivis ecclesiae*. La construction d'une mémoire : l'évocation des premiers temps chrétiens dans l'architecture du premier âge roman. L'exemple de la Provence », dans : Claude CAROZZI et Sho-ichi SATO (S.) éd., *Histoire, fiction, représentation*, 21st Century COE Program of International Conference Series N. 8, March 2007 (actes du colloque franco-japonais, Aix-en-Provence, 23-25 octobre 2006), Nagoya, 2007, p. 15-37, p. 15, note 2.